



## Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)

SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

### **Annexe 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES**

(Tarifs MIS A JOUR lors du Comité de Direction du 08/10/ 2020)

#### **DROITS D'ENGAGEMENT – FRAIS DE GESTION – FORFAITS**

##### **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1**

Engagement et participation aux frais de gestion ..... 200,00 €

##### **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2**

Engagement et participation aux frais de gestion ..... 180,00 €

##### **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3**

Engagement et participation aux frais de gestion ..... 170,00 €

##### **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4**

Engagement et participation aux frais de gestion ..... 150,00 €

##### **CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U18 & U15**

Engagement et participation aux frais de gestion .....52,00 €

##### **CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13, U11, U9 & U7**

Engagement et participation aux frais de gestion .....49,00 €

##### **CHAMPIONNAT FEMININ A 11**

Engagement et participation aux frais de gestion .....28,00 €

##### **CHAMPIONNATS FEMININ – A 8**

Engagement et participation aux frais de gestion .....28,00 €

##### **CHAMPIONNATS FEMININS – U16**

Engagement et participation aux frais de gestion .....28,00 €

##### **CHAMPIONNAT VETERANS/LOISIR**

Engagement et participation aux frais de gestion .....20,00 €

##### **CHAMPIONNAT FUTSAL – SENIORS DEPARTEMENTAL**

V2/20/10/2020



## Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)

SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Engagement et participation aux frais de gestion .....30,00 €

### **CHAMPIONNAT FUTSAL – U18 GARCONS**

Engagement et participation aux frais de gestion .....15,00 €

### **FORFAITS EN CHAMPIONNAT SENIORS**

Forfait déclaré ..... 50,00 €

. dans les 5 derniers matches ..... x 2 €

Forfait général ..... 150,00 €

Forfait non déclaré ..... 75,00 €

. dans les 5 derniers matches..... x 2 €

Forfait général ..... 225,00 €

### **FORFAITS EN CHAMPIONNAT U18 / U15**

Forfait déclaré ..... 15,00 €

Forfait général ..... 45,00 €

### **FORFAITS EN CHAMPIONNAT FOOT A 8**

Forfait déclaré ..... 10,00 €

Forfait général ..... 30,00 €

**ANNULATION ENGAGEMENT AVANT LA 1IERE JOURNEE DE COMPETITIONS**.....15,00 €

### **COUPE DE L'ORNE SENIORS**

Engagement ..... 35,00 €

Forfait déclaré .....50,00 €

Forfait non déclaré.....75,00 €

Refus de participer à la Coupe de District Seniors.....75,00 €

### **COUPES DE L'ORNE JEUNES U18 & U15**

Engagement ..... 20,00 €

Forfait déclaré ..... 50,00 €

### **COUPE DE L'ORNE FUTSAL**

Engagement ..... 30,00 €

Forfait déclaré .....50,00 €

Forfait non déclaré ..... 75,00 €



## Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)

SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

---

### **COUPE DE L'ORNE LOISIR/VETERAN**

Engagement .....	35,00 €
Forfait déclaré .....	50,00 €
Forfait non déclaré .....	75,00 €

### **COUPE DE L'ORNE FEMININES SENIORS**

Engagement .....	25,00 €
Forfait déclaré .....	50,00 €
Forfait non déclaré.....	75,00 €

### **COUPES DE NORMANDIE FEMININES U16**

Engagement .....	20,00 €
Forfait déclaré .....	0,00 €
Forfait non déclaré .....	0,00 €

### **CHALLENGES U13/U11**

Engagement .....	18,00 €
------------------	---------

**SANCTIONS Feuilles de Match FOOT ANIMATION : voir règlementation spécifique.**



## Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)  
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

### **DROITS ET FRAIS DIVERS – SANCTIONS – PENALITES - AMENDES**

#### **ASSEMBLEE GENERALE**

Club non présent ou représenté à l'Assemblée Générale de Ligue (art. 12.3 des Statuts)

- . Clubs nationaux ou régionaux ..... 100,00 €
- . Clubs de District ..... 46,00 €

#### **ENGAGEMENTS**

Engagement hors-délai ..... 92,00 €

#### **ORGANISATION ET DEROULEMENT DES RENCONTRES**

- Non présentation du nombre réglementaire de ballons ..... 20,00 €
- Non présentation des drapeaux de touche ..... 20,00 €
- Non-respect des obligations relatives à l'organisation matérielle d'une rencontre ..... 20,00 €
- Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage ..... 35,00 €
- Défaillance dans l'obligation d'assurer la police du terrain ..... 20,00 €
- Absence de panneau d'affichage ..... 15,00 €
- Inobservation du protocole de présentation des équipes ..... 15,00 €
- Inutilisation de la feuille de match officielle ..... 15,00 €
  - Récidive ..... 30,00 €
- Insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (Art. 219 des RG) ..... 12,00 €
- Récidive dans le transfert tardif de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG) ..... 30,00 €
- Récidive de non-utilisation de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG) ..... 30,00 €
- Retard dans l'envoi de la feuille de match papier, préjudiciable aux travaux des commissions .. 12,00 €
  - Récidive..... 30,00 €
- Comportement frauduleux (Art. 207 des RG)..... 500,00 €
- Mauvaise rédaction ou renvoi hors-délai de la feuille de recettes ..... 12,00 €

#### **FAITS D'INDISCIPLINE**

- Avertissement..... 18,00 €
- Tout avertissement pour les compétitions U18 ..... 18,00 €
- Tout avertissement pour les compétitions U15 ..... 5,00 €
- Exclusion du terrain ou 2ème avertissement sanctionné de suspension (même avec sursis)..... 45,00 €
- Amendes sur sanctions complémentaires ..... cf. Annexe 2 des RG
- Frais d'ouverture de dossier disciplinaire..... 38,00 €



## Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)

SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

### QUALIFICATION - PARTICIPATION

Pour toute licence manquante

- . Senior Vétéran, Senior, Senior F, U19, U19 F, U18, U18 F, après le 15 septembre ..... 5,00 €
- . Autres jeunes, après le 30 octobre ..... 5,00 €
- . Entraîneur, éducateur, dirigeant, médecin, après le 15 septembre ..... 5,00 €

Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infractions aux règles de la mixité (Art. 213 des RG) ..... 31,00 €

Participation à plus d'une rencontre (Art. 215 des RG) ..... 85,00 €

Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non qualifié (art. 218 des RG) ..... 35,00 €

Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non licencié (art. 218 des RG) ..... 92,00 €

Joueur changeant d'équipe contrevenant aux dispositions de l'Art. 167 des RG ..... 46,00 €

Participation sans autorisation sous d'autres couleurs

- . à un match international : par club ..... 46,00 €
- . à un autre match : par club ..... 23,00 €
- . joueur fautif ..... 15 00 €

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG)

- . Epreuves de Ligue (par joueur) ..... 77,00 €
- . Epreuves de District (par joueur) ..... 61,00 €

Licencié suspendu participant à une rencontre officielle..... 92,00 €

Licencié suspendu pour au moins 6 mois et participant à une rencontre amicale ..... 60,00 €

Accusation sans preuve ni présomption sérieuse (Art. 204 des RG) ..... 38,00 €

### DEPLACEMENTS

Indemnité kilométrique de déplacement des équipes,

- . trajet simple, de ville à ville, par km ..... 1,10 €

Indemnité kilométrique de déplacement des arbitres,

- . trajet simple, par km ..... 0,401 €

. équipements

D1 Arbitre : 33,00 € Assistant : 25,00 €

D2 Arbitre : 29,00 € Assistant : 24,00 €

D3 Arbitre : 27,00 € Assistant : 23,00 €

D4 Arbitre : 25,50 € Assistant : 22,00 €

U18/Féminines Arbitre : 27,50 € Assistant : 23,00 €

U15/U13 Arbitre : 24,00 – Assistant : 22 €

Futsal Arbitre : 29,00 €

Indemnité kilométrique de déplacement des membres de commission,

- . trajet simple, de ville à ville, par km ..... 0,25 €

V2/20/10/2020



## Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)  
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

### **FRAIS DE PROCEDURE**

Réserves ou réclamations en 1 <sup>er</sup> ressort (art. 186 & 187 des RG).....	37,00 €
Appel en 2 <sup>ème</sup> ressort (art. 190 des RG) .....	79,00 €
Droit d'évocation (art. 187 des RG) .....	37,00 €
Demande en révision (art. 197 des RG) .....	150,00 €

### **ABSENCE INJUSTIFIÉE A CONVOCATION**

Joueur ou dirigeant, non excusé, ne répondant pas à une convocation de la Ligue ou de ses organismes.....	82,00 €
Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à une audition de la Ligue ou du District .....	82,00 €



## Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)  
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

### **MATCH AMICAL – TOURNOI (Art. 177 des RG)**

Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 1, un club étranger professionnel ou une sélection internationale.....	100,00 €
Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 2 ou National 1.....	50,00 €
Autorisation autres matchs amicaux .....	25,00 €
Homologation d'un tournoi .....	25,00 €
Organisation d'un match amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (Art. 222 des RG)	
. match international.....	76,00 €
. autre match .....	55,00 €
Organisation d'un tournoi amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (Art. 222 des RG) .....	60,00 €
Non présentation sur demande de la Commission de la feuille d'arbitrage établie lors d'une rencontre amicale.....	35,00 €
Feuille de match non établie ou non transmise lors de l'organisation d'un tournoi .....	60,00 €

### **MANQUEMENTS EN CAS DE SELECTION**

Joueur refusant sa participation à un stage, un match de préparation, une sélection, sans motif valable (Art. 209 des RG) .....	15,00 €
Joueur sélectionné jouant volontairement au-dessous de sa forme (Art. 210 des RG) .....	15,00 €
Joueur sélectionné disputant un match dans les 3 jours précédant la date du match de sélection (Art. 211 des RG) .....	15,00 €

### **ARBITRAGE – STATUT DE L'ARBITRAGE**

Non règlement dans les formes et délais prescrits des frais d'arbitrage .....	19,00 €
Refus de priorité d'arbitrage ou de tirage au sort de l'arbitre .....	20,00 €
Non présentation d'un arbitre bénévole .....	23,00 €
Manquement aux obligations du Statut de l'arbitrage .....	Cf. Statut Régional de l'Arbitrage

### **STATUT DES EDUCATEURS**

Manquement aux obligations du Statut des Educateurs	
. Club de National 3 .....	340,00 €
. Club de Régional 1 (masculin) .....	170,00 €
. Club de niveau inférieur au Régional 1 .....	85,00 €



## Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81*

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : [president@footorne.fff.fr](mailto:president@footorne.fff.fr)  
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

---

### **TRESORERIE**

Paiement tardif des cotisations et de la participation forfaitaire .....	15,00 €
Liquidation tardive de la situation financière .....	23,00 €

\*\*\*\*\*